



## ASSOCIATION MUSICHOEUR

Compte rendu de L'assemblée générale

Le lundi 11 février 2013 de 14h00 à 16h30

au Collège Pierre et Marie CURIE

94350 VILLIERS SUR MARNE

### Ordre du jour :

- Rapport moral.
- Bilan financier 2012.
- Gestion, emprunt et entretien du parc matériel (intervention de M Jouanny)
- Rapprochement avec l'AROCEA.
- Questions diverses : projets 2014, évolution des tarifs SACEM, site web, FNCS.

### **Rapport moral :**

C. Desfray présente le bilan moral de l'année 2012.

Le nombre de professeurs et d'élèves participant aux concerts chorals est en augmentation.

Cela représente de plus en plus de gestion financière et matérielle.

Ainsi, le parc matériel ne suffit plus à satisfaire toutes les demandes, ce point sera abordé plus tard au cours de la réunion.

Les 40 ans de l'académie de Créteil ont fait l'objet de deux manifestations.

Ces concerts ont permis de faire rayonner le chant choral en montrant à quel point il se développe :

2011	Total Musichoeur Arocea		pour info : total académie (public et privé)
			429 collèges
Etablissements	46		Env 650
Professeurs	50		212000
Elèves	2750		Entre 200 et 250*
Concerts	35 (dont 18 forf)		???
Spectateurs	7000		

2012	Total Musichoeur Arocea		pour info : total académie (public et privé)
			429 collèges
Etablissements			Env 620
Conventions	64		215 000
Professeurs	68		
Elèves	3000 <n<3500		???
Concerts	60 (dont 35 forf)		???
Spectateurs	7500<n<9000		

*Tableaux comparatifs sur deux ans des établissements, professeurs et élèves concernés*

L'assemblée générale procède au vote : sur 25 membres présents, 1 s'abstient, 24 votent pour.

Le rapport moral est validé.

### **Bilan financier 2012 :**

P. G Verny, trésorier, présente le bilan financier.

Les recettes viennent des adhésions des établissements, des forfaits et de la subvention de la mairie de Brie Comte Robert.

Les recettes des concerts ont augmenté en 2012.

L'opération liée au 40ème anniversaire a engendré beaucoup de mouvements financiers mais qui n'ont pas d'impact sur le budget de l'association.

Les participations artistiques des établissements sont liées aux projets inscrits dans le PAF.

Concernant les dépenses, elles comprennent la maintenance du matériel à hauteur de 878,92 Euros.

Le loyer versé par l'association pour l'hébergement du matériel revient à 1963,46 Euros pour l'année.

Les frais et soutiens aux projets comprennent des demandes spécifiques des professeurs.

Le bilan financier est donc positif à hauteur de 10270,83 Euros pour l'activité 2012.

L'association termine l'année avec un solde de 15227,40 Euros.

P.G Verny souligne que l'association est à la limite d'être soumise à la TVA en raison de son expansion.

On procède au vote du budget 2012 : sur 29 membres, 29 votent pour, le budget est adopté à l'unanimité.

Concernant le budget prévisionnel, il comprend 9500 Euros d'investissement dans du matériel de sonorisation.

### **Gestion, emprunt et entretien du parc matériel (intervention de M Jouanny) :**

F. Jouanny, rappelle que le parc matériel de l'association est trop insuffisant par rapport aux demandes.

En investissant dans du matériel neuf, les demandes pourront davantage être satisfaites.

Concernant le stockage dans les sous-sol du rectorat, les problèmes d'accès, de loyer et d'humidité ont conduit les membres à chercher une autre solution.

Il est actuellement stocké dans un lieu plus sain mais provisoirement.

Il sera bientôt hébergé à Choisy Le Roi. Le local est plus facile d'accès (proche de l'A86), sécurisé et dans un lieu sain. Le loyer sera également moins élevé.

La fiche d'emprunt du matériel est en cours de modification.

F. Jouanny a ajouté une ligne concernant le professeur qui emprunte. Celui-ci devra mentionner s'il a assisté à la formation dispensée en Mars ou non et s'il sera utilisateur le jour du spectacle.

La date de la demande devra être inscrite, mais il n'est pas encore question de faire un ordre de priorité en fonction de celle-ci.

Seront donc prioritaires les professeurs qui auront fait une demande précise avec la liste du matériel nécessaire.

La liste de matériel a été simplifiée et il suffira au professeur de cocher en face ce dont il a besoin. Si l'on ne sait pas quoi remplir, il faut contacter F. Jouanny par mail et lui expliquer le projet. Il pourra mieux cibler les besoins.

Il y aura donc 2 stages différents à partir de 2014 : l'un permettant de savoir quels sont les besoins et l'autre expliquant comment utiliser le matériel.

Un stage est néanmoins toujours prévu le 26 Mars à Melun. Pour y participer, il faut envoyer un mail à P.G Verny.

F. Jouanny envisage l'acquisition d'une console qui comportera plus d'entrées mais est-ce judicieux si l'on ne sait pas l'utiliser ?

Il faut faire des investissements pouvant être utiles à tous. La question reste en suspens et sera abordée une nouvelle fois lors de la prochaine réunion.

Il est prévu également d'acheter des micros. (Surtout HF et Neumann).

Certains micros HF ne peuvent plus être utilisés ensemble en raison de l'utilisation des fréquences par le réseau téléphonique.

F. Jouanny prévoit de faire apparaître sur la nouvelle fiche d'emprunt le coût du matériel s'il était emprunté par l'intermédiaire d'une entreprise privée. Le but étant de faire prendre conscience aux professeurs du coût réel.

Aussi, le matériel reste constamment à entretenir ce qui engendre des dépenses.

Tout matériel retourné en mauvais état sera désormais facturé.

F. Jouanny rappelle que l'enseignant doit absolument prévoir du scotch Gaffer et aucun autre pour ranger le matériel.

F. Jouanny présente le site sur lequel les enseignants peuvent avoir toutes les infos à caractère technique. En voici l'adresse : <http://www.musicheuer.madiiteq.eu>

On peut y retrouver la fiche d'emprunt et un forum permettant d'échanger des informations et des expériences.

### **Rapprochement avec l'AROCEA :**

Il y a pour le moment deux associations : AROCEA et Musichoeur.

La problématique est la suivante : le territoire de l'AROCEA s'est réduit car l'association comprenait à ses débuts les établissements de Paris et des l'académies de Versailles et Créteil, avant que les 3 académies ne soient créées.

Il est donc question de fusionner les deux associations. Cela suppose d'en fermer une et de renommer la seconde.

Ce projet est en cours de réflexion.

### **Questions diverses : projets 2014, évolution des tarifs SACEM, site web, FNCS :**

#### **- Projets 2014:**

Tous les ans, le PAF lance un appel d'offre pour proposer des projets autour du chant choral. Comme l'année 2014 sera le centenaire de la première guerre mondiale, une offre est attendue pour une proposition évoquant cet événement.

Emmanuel Touchard propose "Polar et compagnie", spectacle musical autour du crime, du meurtre comprenant des chansons du 20èmes siècle arrangées pour 2 voix.

Le stage, visant à former les professeurs pour monter une comédie musicale, serait sur 5 jours, dont une première journée isolée en Octobre.

Ce stage implique une inscription au PAF en Juin. Pour les enseignants inscrits, il sera possible de contacter Emmanuel dès Septembre pour avoir le matériel au plus tôt.

Ce spectacle ne sera pas réalisable sur bande son mais avec un percussionniste, un contrebassiste et un pianiste.

Yves Verhoeven souhaite faire une pause en terme de proposition afin de préparer une création pour l'année 2014-2015.

P.G Verny propose un spectacle sur Nougaro puisque ce sera le dixième anniversaire de sa mort.

Il envisage une collaboration avec un artiste "mystère"...

Une réunion d'information est organisée en Juin.

Le stage de P.G Verny a vocation d'organiser les rencontres chorales autour du répertoire qui sera proposé.

#### **- Evolution des tarifs SACEM :**

La somme à prévoir sera plus élevée puisque la SACEM a modifié la règle pour les petits concerts. C'est à dire pour ceux dont le budget est inférieur à 2000 Euros.

Ces tarifs sont donc en augmentation puisqu'ils sont plus importants pour les concerts payants et à petit budget.

La question posée à l'assemblée est donc : faut-il que l'association absorbe la différence ou que le forfait SACEM augmente pour les établissements ?

La question reste ouverte et sera soumise au vote lors de la prochaine réunion en Juillet.

D'autre part, le règlement intérieur de l'association nécessite quelques ajustements.

En effet, le calendrier des réunions semblant convenir à tous (à savoir, une réunion par département et deux A.G), il est question de le remanier afin de prendre en compte cette nouvelle organisation.

Parmi les membres du bureau, L. Antonin, responsable du département de la Seine Saint Denis souhaite mettre un terme à ses fonctions à la fin de l'année scolaire 2012-2013.

Un appel aux candidatures est lancé pour les professeurs en exercice dans ce département. Le délégué départemental prend en charge le suivi des conventions, des cotisations et s'occupe de centraliser les informations avant de les transmettre au trésorier ou au président.

**- FNCS :**

M Desfray rappelle que le séminaire FNCS est ouvert aux professeurs qui souhaiteraient y participer.

Cette fédération est actuellement en difficulté financière, il est donc prévu que l'association absorbe une augmentation du coût des pochettes. Celles-ci constituent la principale source de financement de la fédération

**- Site web:**

Le site de l'association est régulièrement mis à jour:

<http://www.musichoeur.musique.ac-creteil.fr>

M Desfray demande aux professeurs de faire part de tous les projets conventionnés par Musichoeur, afin de les afficher sur le site.

Pour chaque projet, il est demandé de mentionner l'intitulé, la nature du spectacle, le lieu, la date, l'établissement concerné et si ces projets entrent dans le cadre du PAF.

Pour finir, M. Desfray encourage vivement les professeurs à assister aux concerts des collègues.

P. G Verny rappelle que si certains élèves n'ont pas d'assurance, l'association peut les assurer, il faut le signaler.

Pour récupérer les souches de billets ou les pochettes FNCS, il faut soit se rendre au stage de sonorisation en Mars, ou envoyer un mail à P.G Verny qui les enverra.

A 16H30, la séance est levée.

Le Président  
Claude Desfray

La secrétaire de séance  
Magali PARIS